



R E I N T E G R A T I O N   A W A R D

## **Sommaire:**

### Règlement pour le Lilly Reintegration Award 2007

- Article 1 – Description et objectifs
- Article 2 – Qu'est-ce que le Lilly REINTEGRATION AWARD
- Article 3 – Critères de participation
- Article 4 – Sélection des lauréats
- Article 5 – Conditions générales

### Présentation du projet

- A. Nom du projet\*:
- B. Résumé\*:
- C. Organisation\*:
- D. Présentation du projet\*:

# Règlement pour le Lilly REINTEGRATION AWARD 2007

---

## Article 1 – Description et objectif:

La version belge du REINTEGRATION AWARD, née de l'International Lilly REINTEGRATION AWARD, en sera déjà à sa septième édition en 2007. L'objectif est de décerner cet *award* chaque année. Les prix d'une valeur totale de **15.000 €** seront mis à disposition par Eli Lilly Benelux S.A. sous forme de mécénat, ceci dans le but de soutenir des projets favorisant la réintégration des personnes souffrant de maladies mentales dans la société.

La promotion du Lilly Reintegration Award sera assurée par les représentants ECHO et les délégués médicaux d'Eli Lilly. En ce qui concerne la Flandre, elle sera également assurée par la collaboration avec « anders gewoon ».

### Objectifs:

En soutenant et en faisant mieux connaître ce genre de projets, le Lilly REINTEGRATION AWARD espère contribuer à la **déstigmatisation des personnes souffrant de maladies mentales et agir sur la stigmatisation, l'isolement de ces personnes, ceci en :**

- 1. Faisant connaître les projets ainsi qu'en favorisant l'échange**
- 2. Récompensant chaque projet sélectionné la remise du Réintégration Award accompagné d'un soutien financier**

## Article 2 – Qu'est-ce que le Lilly REINTEGRATION AWARD ?

En 2007, le Lilly REINTEGRATION AWARD octroiera les prix d'une **valeur totale de 15.000 € à quatre projets belges.**

Le jury sélectionnera deux lauréats qui recevront tous les deux un prix d'une valeur de 5.000 €.

Deux autres lauréats seront établis par vote le jour de la présentation des projets et recevront tous les deux un prix d'une valeur de 2.500 €.

La proclamation tant des projets sélectionnés par le jury que de ceux retenus par vote aura lieu lors de la soirée du 'Lilly Reintegration Award' le 12 octobre 2007 pendant le Festival International du Film à Gand.

Il est demandé à chaque projet d'être présent lors de la présentation et la remise des prix du Lilly Reintegration Award. Seuls les projets représentés pourront recevoir leur prix.

La remise des prix se tiendra cette année le 12 octobre 2007 à Gand, à l'occasion de la "**Journée mondiale de la santé mentale**". Les directeurs respectifs du VVGG et de l'IWSM, Paul Arteel et Christiane Bontemps, révéleront les lauréats du **Lilly REINTEGRATION AWARD 2007.**

Les lauréats auront l'occasion de présenter personnellement leur projet récompensé.

### **Article 3 – Critères de participation:**

- Δ Seule une institution officielle peut introduire un projet.
- Δ Entrera en ligne de compte toute initiative belge ayant pour but de **déstigmatiser les patients atteints d'une maladie psychiatrique** et aidant ces patients à réintégrer progressivement la société.
- Δ Lors de l'introduction du projet, celui-ci doit **déjà être mis en oeuvre et faire preuve de résultats concrets.**
- Δ Chaque projet ne peut gagner qu'une seule fois et sera représenté par au moins un membre de l'organisation.
- Δ Le projet ne peut avoir reçu un quelconque soutien financier ni de Lilly, ni d'aucune autre entreprise pharmaceutique.
- Δ La participation requiert l'envoi d'un document de maximum 5 pages A4, dans lesquelles le projet sera exposé. Le document doit répondre à 5 questions standard. (voir annexe)
- Δ Un résumé (voir annexe) d'une page A4 doit impérativement accompagner le document final.
- Δ Tous les formulaires pour l'édition 2007 doivent être **envoyés avant le 5 septembre 2007 à Eli Lilly Benelux** (date de la poste, du fax ou de l'e-mail faisant foi).

### **Article 4 –Sélection des lauréats**

#### **1. Sélection de 2 lauréats par le jury.**

Dans la deuxième moitié du mois de septembre 2007, tous les formulaires de participation seront soumis à un **Jury du Reintegration Award** bilingue spécialement composé pour cette occasion. Ce jury comprendra 2 psychiatres, 2 infirmiers, 2 représentants de Similes (1 NL+1 FR), un représentant de VVGG ainsi qu'un représentant de l'IWSM et 2 représentants d'associations de patients. Ces 10 membres auront chacun une voix délibérative. Ils seront invités par écrit à cette réunion et seront libres d'y prendre part. (Sur demande, la composition exacte du jury pourra vous être communiquée.)

Tous les envois seront **soigneusement soumis au jury** : les formulaires de participation complétés par les candidats seront discutés lors de cette réunion. Deux représentants de la société Eli Lilly se chargeront du secrétariat lors des délibérations mais ils n'auront aucun droit de vote.

Il est interdit de voter par procuration ou par correspondance. Le vote n'est pas obligatoire et l'abstention est autorisée. Les délibérations doivent se dérouler en une seule séance à laquelle au moins six votants devront participer. Le vote est secret et chaque membre du jury dispose d'une voix.

Pour toute situation non prévue dans le règlement, le président du jury décidera de la procédure à suivre. Les bulletins de vote seront ouverts par le secrétaire du jury, qui est tenu de garder le secret.

Seront retenus deux projets (un projet néerlandophone et un projet francophone).

Les décisions du jury sont souveraines et sans appel.

Les responsables des projets participants seront invités par le jury et par Eli Lilly à participer à la présentation des projets et la cérémonie de remise des prix qui se tiendra le 12 octobre 2007 à Gand.

Les projets absents lors de cette journée seront disqualifiés.

M. Paul Arteel et Mme Christiane Bontemps proclameront les deux gagnants du prix du jury, qui recevront chacun une récompense de 5.000 €.

## 2. Vote des personnes présentes lors de la présentation des projets

Il est demandé à chaque projet participant d'envoyer, le 12 octobre, un représentant au Festival International du Film à Gand dans le but d'exposer le projet respectif aux autres invités pendant l'après-midi.

Auparavant, chaque projet se verra attribuer un emplacement pour l'organisation d'un petit stand.

Chacun recevra à son arrivée un bulletin de vote à remettre dans l'urne prévue à cet effet avant la clôture du programme de l'après-midi.

Deux représentants de l'entreprise Eli Lilly dépouilleront le scrutin en présence de M. Paul Arteel et de Mme. Christiane Bontemps.

M. Paul Arteel et Mme Christiane Bontemps proclameront le projet néerlandophone et le projet francophone ayant remporté le plus grand nombre de voix. Chacun recevra une récompense de 2.500 €.

## **Article 5 – Conditions générales**

### 1. Les envois

Tous les envois doivent parvenir à Eli Lilly BENELUX avant le 5 septembre 2007. Les formulaires peuvent être envoyés directement par la poste, par fax ou par courrier électronique à l'adresse suivante :

Eli Lilly Benelux  
Lilly Reintegration Award  
A l'attention de : Anne Lievens  
Rue de l'Étuve 52  
1000 Bruxelles  
  
Fax:02/548.85.16  
lievens\_anne@lilly.com

La date de la poste, du fax ou de l'e-mail fera foi.

Par la suite, chaque projet recevra une confirmation d'inscription. Si tel n'était pas le cas, contactez votre personne de contact de Lilly.

## 2. Renseignements:

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires auprès de la personne de contact ECHO de votre région:

Pour la Flandre:

- Annie Van Cauwenberghe: 0476/66 60 60  
[van\\_cauwenberghe\\_annie@lilly.com](mailto:van_cauwenberghe_annie@lilly.com)
- Lode Cappon: 0478/88 86 72  
[cappon\\_lode@lilly.com](mailto:cappon_lode@lilly.com)

Pour la Wallonie:

- Isabelle Jacob: 0496/53 79 08  
[jacob\\_isabelle@lilly.com](mailto:jacob_isabelle@lilly.com)
- Viviane Platteau: 0486/88 41 67  
[platteau\\_viviane@lilly.com](mailto:platteau_viviane@lilly.com)

# Présentation du projet

---

## A. Nom du projet\*:

## B. Résumé\*:

Pendant la présentation des projets et avant la remise du LRA, tous les participants présents recevront un classeur avec un résumé de chaque projet.

A cette fin, nous vous demandons de préparer un résumé de qualité qui, d'un côté, convaincra les autres projets à vous sélectionner pour le prix du public et qui, d'un autre côté, servira comme inspiration à toutes les organisations présentes pour des futurs projets.

Conseil : Une adresse ou le nom d'une personne de contact permettra aux intéressés de vous contacter afin de mieux connaître votre projet.

## C. Organisation\*:

1. Nom de l'organisation\*:
2. Type d'organisation (hôpital, centre de jour, ...):
  
2. Adresse: Rue+ n°\*:  
Code postal\*:  
Localité\*:
  
3. Personne de contact\*:  
Nom\*:  
Prénom\*:  
Fonction\*:  
Tél.\*:  
Adresse e-mail\*:  
Adresse si autre que l'adresse de l'organisation\*:

## ***D. Présentation du projet\*:***

Pour la présentation du projet il est demandé de répondre à l'ensemble des questions mentionnées ci-après dans un dossier de maximum 5 pages A4.

### **1. Description du projet**

- 1.1. Comment le projet est-il né?
- 1.2. Quels sont les objectifs de ce projet?
- 1.3. Le projet fait-il partie d'un plus grand ensemble ou s'agit-il d'une organisation isolée ?
- 1.4. Comment ce projet se différencie-t-il des projets éventuellement comparables?
- 1.5. Le projet se base-t-il sur une vision ou une approche théorique définies?

### **2. Organisation:**

- 2.1. A qui ce projet est-il destiné? (âge, pathologie, estimation du nombre de personnes (patients/autres) qu'il atteindra)
- 2.2. Qui participe à l'organisation (aide soignants, bénévoles, patients, ...)?
- 2.3. Comment s'est passée la coordination?
- 2.4. Comment le projet a-t-il été rendu public?
- 2.5. Quels étaient les coûts du projet? Par qui ou comment ont-ils été supportés?

### **3. Réintégration:**

- 3.1. De quelle manière le projet favorise-t-il la réintégration des patients atteints d'une problématique psychiatrique?
- 3.2. Y a-t-il de la collaboration avec d'autres organisations?

### **4. Évaluation:**

- 4.1. Pensez-vous que le projet a déjà enregistré des résultats ?
- 4.2. Quelles sont les différentes étapes par lesquelles devra passer votre projet et à quelle étape vous trouvez-vous actuellement?
- 4.3. Les objectifs fixés ont-ils été atteints ?
- 4.4. Selon vous, quels éléments ont été déterminants dans les résultats obtenus ?
- 4.5. Les efforts fournis correspondent-ils aux résultats obtenus ?

### **5. L'avenir**

- 5.1. Quel avenir prévoyez-vous à votre projet ?
- 5.2. Pensez-vous que d'autres peuvent également mettre en oeuvre ce projet ?
- 5.3. Comment allez-vous utiliser le soutien financier du Lilly Reintegration Award ?